

LES CLAYES LE MAG'

Votre magazine d'informations municipales - Octobre-Novembre-Décembre 2023 - N° 14

*Nous vous souhaitons
de belles fêtes de fin d'année !*



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



4



15

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

BILAN SOCIAL 2022 DES BESOINS TOUJOURS CROISSANTS, LA VILLE RÉPOND PRÉSENT !



16

- SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE / 10 ● ÉCONOMISER ET MIEUX CONSOMMER / 11
- BUDGET PARTICIPATIF DE LA RÉGION / 12 ● SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE / 12
- RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME / 13 ● TRAVAUX À L'ÉCOLE JEAN JAURÈS / 13
- CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS / 19 ● RÉCOMPENSES AUX BACHELIERS / 20
- FESTIVITÉS D'HALLOWEEN / 21 ● TRAIL'OWEEN / 21 ● CONCOURS DE DÉCORATIONS D'HALLOWEEN / 21
- FESTI'FAMILLES / 22 ● SAISON CULTURELLE 2023-2024 / 23 ● LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS / 24
- OCTOBRE ROSE / 27 ● TÉLÉTHON 2023 / 27 ● AGENDA / 28
- ACTUALITÉS / 29 ● TRIBUNES / 30 ● CARNET / 30

ÉDITO

« Placer les festivités de fin d'année sous le signe de la solidarité. »



Chères Clétiennes, Chers Clétiens,

La fin de l'année 2023 est là et nous pouvons d'ores et déjà faire le constat d'une année encore difficile, marquée par des épreuves pour nombre de nos concitoyens.

C'est pourquoi je souhaite qu'en cette période de préparation et de festivités de Noël, notre action et nos initiatives au bénéfice des Clétiennes et des Clétiens soient placées sous le signe de la solidarité et de l'espérance.

Comme a pu le démontrer dernièrement le magnifique succès des animations que nous avons organisées autour d'Halloween, beaucoup d'entre vous, de tous âges, sont en attente de ces temps de partage, d'évasion, de rire et de sourire.

Noël, temps de joie et fêtes, est l'occasion de s'éloigner pendant quelques jours de ces difficultés et d'envisager l'avenir avec espoir.

Noël marque dans nos foyers une parenthèse enchantée. C'est un moment où l'amour, la chaleur et le partage prennent tout leur sens. C'est également un moment où, hélas, l'isolement et la précarité se font plus douloureux.

Il convient à cet égard de saluer l'action des services sociaux et culturels de notre commune : les banquets des seniors, qui réuniront près de 500 de nos aînés, la distribution de colis de Noël, à domicile et à l'Espace Jacqueline Auriol, colis qui régaleront plus de 300 seniors et les spectacles et films programmés en décembre à l'Espace Philippe Noiret sont la promesse de temps partagées propices aux échanges et à la découverte.

Je tiens également à féliciter les élans de solidarité et de générosité que nous proposent les associations de la Ville. Je pense notamment aux Marchés de Noël associatifs - de l'association des familles et de l'association paroissiale Villepreux - Les Clayes - et à la 30ème édition du Téléthon organisée aux Clayes-sous-Bois par l'ALMG, avec le soutien de la municipalité. En 2023, notre ville sera sous le feu des lumières de part son statut de Village étape pour le département des Yvelines !

Le succès des nombreuses initiatives de solidarité montre plus que les discours, la générosité et la fraternité des Clétiennes et des Clétiens à l'égard des plus fragiles et des plus isolés.

Noël est également synonyme de magie et d'émerveillement. Les illuminations seront bien présentes encore cette année, responsables et écologiques mais néanmoins féeriques. C'est important, une symbolique des fêtes de fin d'année à laquelle nous tenons : ne pas sacrifier nos valeurs et notre plaisir sur l'autel de la nécessaire sobriété. Un juste équilibre est de mise.

Et comme chaque année depuis le début de mon mandat, hormis en 2020, « l'année COVID 19 », nous vous proposerons de nombreuses animations qui viendront rythmer les fêtes de Noël sur notre Ville. La 3ème édition du Marché de Noël des Clayes-sous-Bois, avec son offre augmentée de gourmandises et d'idées cadeaux pour faire plaisir et se faire plaisir, le manège, les spectacles et déambulations, la patinoire en intérieur offriront une atmosphère unique, propice à l'émerveillement et à l'amusement.

Je souhaite que le programme proposé cette année enchante petits et grands, de notre commune et des alentours. J'espère qu'il contribuera à faire de ce Noël, pour chacune et chacun d'entre nous, sans exception, un beau moment de joie et d'espérance.

Aux Clayes-sous-Bois, notre volonté est que la solidarité soit en permanence de mise mais en cette période de fin d'année, il est particulièrement important qu'elle soit présente et ressentie afin de donner espoir et perspectives pour traverser l'hiver et commencer au mieux la nouvelle année qui s'annonce.

Nous voulons, avec l'ensemble de mon équipe, à l'aube de cette année 2024, vous souhaiter une belle période de fin d'année et de joyeuses fêtes. Je veux vous dire aussi que nous sommes présents à vos côtés au quotidien et que nous pensons, travaillons pour vous, au quotidien.

Sincèrement vôtre

Philippe Guiguen
Votre Maire

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ : MUTUALISATION EFFECTIVE DES POLICES MUNICIPALES DES CLAYES-SOUS-BOIS ET DE PLAISIR



UNE ÉTAPE MAJEURE A ÉTÉ FRANCHIE EN JUILLET DERNIER AVEC LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE INTERCOMMUNALE SUR LES COMMUNES DES CLAYES-SOUS-BOIS ET DE PLAISIR.

POLICE INTERCOMMUNALE EN ACTION SUR PLAISIR ET LES CLAYES DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2023

Fruit d'un travail débuté en 2019 par une phase de diagnostic partagé, la politique de prévention et de sécurité des deux communes - Plaisir et Les Clayes-sous-Bois - s'est concrétisée par la signature de la Stratégie territoriale de la sécurité et de la prévention de la délinquance (STSPD), en novembre 2022, qui a marqué l'officialisation du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), nouvelle instance intercommunale.

Le Syndicat intercommunal de prévention et de police Plaisir - Les Clayes-sous-Bois (SI3PC) a lui vu le jour en début d'année.

INTERVIEW DE PHILIPPE GUIGUEN, MAIRE DES CLAYES-SOUS-BOIS :

« Grâce à cette nouvelle Police intercommunale, Plaisir et Les Clayes-sous-Bois vont pouvoir améliorer leurs interventions avec une amplitude horaire élargie, sur un périmètre augmenté et affranchi des limites communales. Ce rapprochement permet de travailler de concert avec nos partenaires institutionnels et d'intervenir, non pas à l'intérieur de frontières territoriales, mais auprès des habitants ayant des besoins communs au cœur d'un même bassin de vie.

Cette mutualisation répond à une forte attente de nos populations Plaisiroises et Clétiennes. Elle est le fruit d'un travail mené en transversalité durant plusieurs mois par nos services et partenaires locaux. L'objectif est de nous permettre d'œuvrer conjointement plus efficacement à la résolution de nos problématiques territoriales communes en termes de prévention et de sécurité.

Notre ambition, avec Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir, est de valoriser et coordonner les actions réalisées en matière de prévention et de sécurité, mettre en place des actions complémentaires en fonction des enjeux au sein de nos deux villes.

Nous devons agir de concert dans cet objectif commun et dans l'intérêt général.

Accroître les effectifs et le service de proximité sur le terrain

Notre volonté est aussi d'accroître l'attractivité du métier afin de pouvoir augmenter le service de proximité et ouvrir la voie à une brigade de nuit.

Aujourd'hui, ils sont 21 à assurer ce nouveau service de police mutualisée. L'objectif est d'atteindre 30 policiers d'ici 2026.

Nous souhaitons que les policiers puissent aller plus au contact de la population, échanger avec eux pour établir une relation de confiance propice à la prévention.

Des locaux mutualisés et des antennes locales

Le siège de cette Police intercommunale est à Plaisir et il existe deux antennes locales aux Clayes-sous-Bois, notamment pour recevoir la population.

Et avec Joséphine Kollmannsberger, nous conservons nos pouvoirs de police sur nos territoires respectifs.



C'est du gagnant-gagnant pour les deux communes. Ce n'est pas une ville qui prend la police de l'autre. Il s'agit d'avoir une police plus efficace pour les deux.

Un budget commun de 1,7 million d'euros

Avec le SI3PC, cette nouvelle organisation va permettre à nos deux villes de mutualiser leurs moyens humains, matériels mais également financiers.

Nous avons ainsi mutualisé le budget de fonctionnement, qui s'élève à 1,7 million d'euros par an, avec la vidéo-surveillance et l'armement, financé proportionnellement à nos populations respectives. »

UNE RÉPARTITION DES FORCES SUR LES TERRITOIRES DEUX ANTENNES LOCALES AUX CLAYES-SOUS-BOIS



La proximité avec les habitants étant l'essence même du travail quotidien des agents de la Police intercommunale, deux antennes ont été officialisées sur notre commune : une en centre-ville au sein des locaux de l'Hôtel de ville et une dans le quartier Nord, à L'Argos, 17 avenue de Villepreux.

Vos contacts aux Clayes-sous-Bois :

- Antenne SI3PC - Aile droite de l'Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
- Antenne SI3PC - L'Argos - 17 avenue de Villepreux

Tél. : 01 75 21 74 40 / Courriel : accueil-pm@si3pc.fr
Horaires d'accueil du public (sur rendez-vous) :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30



EFFECTIFS ET MISSIONS

21 AGENTS AU SERVICE DE LA PRÉVENTION, LA SÉCURITÉ, LA TRANQUILLITÉ ET LA SALUBRITÉ PUBLIQUE

Les agents de la Police intercommunale sont placés directement sous l'autorité des deux Maires.

La principale mission des agents de la Police intercommunale est la prévention. Leur présence sur l'espace public leur permet d'avoir une connaissance du territoire, des habitants et des zones de surveillance particulières.

Au contact de la population, ils sont à même d'assurer les fonctions d'assistance aux personnes, d'assurer une présence rassurante et dissuasive, de prévenir les troubles à l'ordre public, de veiller au bon déroulement des manifestations et de lutter contre les incivilités et les troubles du voisinage pour préserver le cadre de vie des habitants.

Le SI3PC disposent de brigades équestre, canine, pédestre, cycliste et véhiculée.



Les policiers intercommunaux relèvent également les infractions routières et les excès de vitesse grâce à des contrôles ponctuels, ils gèrent les véhicules ventouses et la saisie de la fourrière et ils relèvent les infractions aux nombreux codes dont ils ont la compétence.

Ils ont la charge de la déclaration de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Ils travaillent en étroite collaboration avec les autres forces de police sur le territoire et à ce titre, ils soutiennent, dans leurs fonctions, les officiers de police judiciaire et interpellent les mis en cause dans le cadre d'un crime ou délit flagrant.





POLITIQUE DE SÉCURITÉ INTERCOMMUNALE UN PROCESSUS DE MUTUALISATION DES FORCES

La création de la Police intercommunale fait partie intégrante d'une volonté de mutualisation des forces et des acteurs du territoire œuvrant pour la sécurité et la prévention de la délinquance.



La Stratégie territoriale de la sécurité et de la prévention de la délinquance s'articule autour de quatre axes :

- préserver la tranquillité publique pour un cadre de vie apaisé,
- agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention pour les jeunes,
- aller vers les personnes les plus vulnérables pour mieux les protéger,
- préserver la cohésion sociale.

« Cette stratégie territoriale structure nos politiques de sécurité, met en synergie nos services locaux, départementaux, nos associations, ainsi que les services de l'Etat. L'objectif est de nous permettre d'œuvrer conjointement plus efficacement à la résolution des problématiques territoriales, de mettre en place des actions complémentaires en fonction des enjeux au sein de nos deux villes en termes de prévention et de sécurité » explique Jean-Jacques Le Coq, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité.

Une instance de coordination

Le CISPD - Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, créé en novembre 2022, structure les politiques de sécurité sur le territoire des communes des Clayes-sous-Bois et Plaisir.

Conduit par les Maires des deux communes, en lien étroit avec le Préfet, le Procureur de la République, le Président du Conseil départemental et le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Yvelines, il met en synergie les services locaux, départementaux et de l'État, ainsi que les associations, autour de la résolution des problématiques du territoire.

Il est également un outil incontournable pour structurer les partenariats en créant des réseaux thématiques et des instances de suivi plus techniques.

Un diagnostic local de sécurité partagé

Réalisé en 2019 par le Forum Français pour la Sécurité Urbaine à la demande des deux villes, le diagnostic local de sécurité a permis de confirmer la cohérence d'une politique



de sécurité commune et a initié l'élaboration d'une stratégie territoriale commune.

Même si le diagnostic distingue clairement l'insécurité réelle du sentiment d'insécurité, les villes des Clayes-sous-Bois et de Plaisir ont sur leurs territoires respectifs des problématiques communes, notamment l'accroissement de certains phénomènes troublant la tranquillité publique.

PRÉVENTION

DÉMARCHAGE ABUSIF, DÉPANNAGE FRAUDULEUX, ARNAQUE SUR INTERNET... INFORMEZ-VOUS POUR VOUS PROTÉGER !

Les particuliers sont la cible de nombreuses arnaques. Se protéger, c'est d'abord s'informer.

Retrouvez de nombreuses ressources ainsi que les recours possibles si vous avez été victime d'une fraude :

- lesclayessousbois.fr > Prévention et sécurité
- economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques-consommateur
- signal.conso.gouv.fr



PRÉVENTION

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES



La municipalité a décidé d'offrir un service aux Clétiens : l'adhésion à Voisins vigilants. Plate-forme de mise en relation des habitants d'un même quartier, ce support vise principalement à lutter contre les cambriolages et les intrusions en créant du lien entre voisins.

La Ville a rejoint les 1 000 mairies de France présentes sur cette plateforme de mise en relation des habitants.

Informations sur lesclayessousbois.fr > Prévention et sécurité

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

LE PLAN PORTE SES FRUITS

Mis en œuvre pour lutter contre la hausse des prix des énergies et pour préserver notre environnement, le Plan de sobriété énergétique de la ville se poursuit. De nombreux travaux et réflexions sont menées au bénéfice du patrimoine bâti et des habitants.

Les réflexions menées dès le printemps 2022 et l'application du Plan de sobriété énergétique de la Ville qui s'en est suivie ont permis de dégager des économies sur la consommation des fluides et notamment sur l'électricité et le gaz.



Cette dotation vient financer à hauteur de 72 % le programme de travaux mené par la ville dans les équipements publics. Ainsi, les éclairages sont remplacés par des systèmes Led dans l'école élémentaire Victor Hugo, les maternelles André Briquet, Paul Langevin et La Bretéchelle, à l'ALSH Chêne Sorcier, au gymnase Jean Guimier et au stade Dominique Rocheteau.

La modification des systèmes d'éclairages a permis de générer une économie moyenne de 28 % sur la consommation d'électricité sur ce poste par rapport à 2022.

Une dotation pour rénover l'éclairage

La ville a obtenu une dotation de 243 488 € au titre du Fonds vert de l'État - une aide aux collectivités pour renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie.

Des travaux adaptés aux sein des écoles

De nombreuses interventions d'isolation (huisserie, vitrage, combles, sous-sol, ...) ont été effectuées dans les écoles de la Ville pour améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives tout en assurant une réduction de la consommation énergétique.

L'école Jean Jaurès en est une belle illustration puisque que l'ensemble des travaux de cette rénovation d'ampleur tient compte des dernières normes en la matière.

Les gains en électricité et en gaz, suite aux travaux de rénovation à l'école Jean Jaurès, représente 68 % d'économies sur la consommation énergétique.

Chauffage : pas plus de 19 °C

En 2023, La température du chauffage dans les bâtiments communaux (hors écoles et Maison de la petite enfance) a été plafonnée à 19 °C ce qui a permis de générer une baisse de consommation de 111 343 Kwh, soit une réduction de 12% de la consommation énergétique par rapport à 2022.



DES INITIATIVES PENDANT LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

Deux rendez-vous ont été organisés pendant la Semaine du développement durable aux Clayes-sous-Bois :

- une réunion sur la rénovation énergétique, destinée aux copropriétés d'immeubles de logements collectifs, assurée par un conseiller de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de SQY ;
- deux sessions dédiées aux éco-gestes à travers la visite du Nomad'Appart qui ont permis de sensibiliser plus de 150 personnes.



ÉCONOMISER ET MIEUX CONSOMMER

COMMENT AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DE NOS APPAREILS DOMESTIQUES

Le saviez-vous ? La panne d'un appareil d'électroménager sur deux est due à un défaut d'entretien et ne nécessite aucune pièce de rechange. Pour éviter la panne ou le remplacement de ses appareils domestiques, quelques recommandations d'entretien qui nous feront faire de belles économies sur la durée de vie de nos appareils !

Le renouvellement prématuré de nos appareils électriques et électroniques crée des tensions de plus en plus importantes sur l'extraction et la recherche de matière première, sur le coût environnemental de leur fabrication et sur celui de la gestion de ces déchets d'équipements, dont le parcours ne se finit pas systématiquement dans la filière du recyclage.

Les conserver plus longtemps est non seulement un moyen de préserver notre environnement, il est aussi une source d'économie financière au sein de chaque foyer.

Ne pas remplacer avant la fin de vie

En continuant d'utiliser un équipement 1 an de plus, je réduis son impact de 184 kg de CO₂.

En ne remplaçant pas un équipement pour une obsolescence perçue (et non réelle), je peux économiser 112 € par an pour un ordinateur, 96 € par an pour un smartphone ou 29 € par an pour un lave-linge ou un réfrigérateur.

Si le désir de changement est trop difficile à contenir, vous pouvez vous tourner vers la seconde main et le reconditionné. Les économies sont réelles et la plupart des plateformes vous offrent les mêmes garanties que pour un achat dans le neuf.

Le prêt ou la location peuvent aussi être envisagés pour bon nombre d'équipements dont l'utilisation est occasionnelle.

Entretenir mes équipements

Dépoussiérer, détartrer, éviter les produits d'entretien avec résidus (comme les capsules de lessive), changer les filtres... de petites actions à réaliser régulièrement pour tous vos équipements qui leur assure moins de pannes et une espérance de vie supérieure.



Par exemple, pour un lave-linge : veiller à bien vider les poches des vêtements avant le lavage, nettoyer la machine et les bacs tous les trimestres avec de l'eau chaude et du vinaigre blanc, réaliser un cycle à haute température à vide avec du vinaigre toujours, éviter les lingettes, les capsules... et opter pour des produits naturels, et ne pas oublier de nettoyer de temps en temps la vidange : vous y retrouverez de petits trésors perdus au fil des cycles de lavage et qui peuvent endommager votre appareil.

Réparer plutôt que remplacer

De bons professionnels sont à même de faire durer vos appareils en les réparant tout simplement.

Vous pouvez également, avant d'engager des frais, vous essayer aux réparations par vous-même grâce aux innombrables tutoriels disponibles sur Internet et aux Répar'tout qui sont régulièrement organisés par la municipalité et ses partenaires.

Et si plus rien ne peut sauver votre compagnon ménager, veillez à ce qu'il entre dans une filière de recyclage. Ses matériaux serviront à fabriquer de nouveaux objets et ceci évitera de puiser dans nos ressources encore à l'état naturel.



NOUVELLES AIDES DE L'ÉTAT

Afin d'inscrire dans la durée les belles économies d'énergie réalisées par nous tous l'hiver dernier, l'État propose une nouvelle aide aux particuliers pour l'achat de thermostats sur les radiateurs.

Les thermostats programmables coûtent entre 650 et 1 000 € pièce quand ils sont connectés, et il faut compter à peu près 1/3 de cette valeur marchande pour des thermostats réglables manuellement.

Ce coût assez important sera subventionné à hauteur de 80%. D'autres mesures sont encore en cours de débat mais le gouvernement devrait apporter plusieurs aides supplémentaires en 2024.

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RENDEZ-VOUS POUR AGIR AU QUOTIDIEN !

Du 26 septembre au 1^{er} octobre, de nombreux rendez-vous ont été proposés aux Clétiennes et Clétiens de tous âges pour prendre en main la préservation de l'environnement.

S'informer, découvrir, apprendre à faire ou trouver les alliés pour faire avec eux... une belle émulation pour avancer tous ensemble.



Le Village nature installé au parc de Diane et destiné aux plus jeunes, a offert un temps de découverte des richesses de la nature : plantations de graines avec le Jardin partagé des Peupliers, initiation à la consommation responsable avec E-Graine ou le Nomad Appart, plongée dans l'univers des chauves-souris avec LCVT, découverte des plantes sauvages des rues...

La rencontre avec les chevaux de la nouvelle police montée a été aussi très appréciée. Un mercredi riche d'enseignements !

Merci au CCAS, aux partenaires de la ville et aux bénévoles des associations : APPVPA, Cyclojuice, LPO, e-graine, Île-de-France Nature, ALEC SQY, ONF.



BUDGET PARTICIPATIF DE LA RÉGION LES DEUX PROJETS DE LA VILLE LAURÉATS !



6 000 € pour la plantation de 35 arbres

Parmi ces 35 arbres, 15 nouvelles espèces viendront enrichir le patrimoine arboré de la ville.

Afin de permettre le renouvellement et l'enrichissement du patrimoine, ces plantations viendront remplacer les arbres malades et ajouter de nouvelles espèces locales dans le parc de Diane. Cela augmentera le pouvoir de captation de carbone du parc et enrichira le parcours botanique créé il y a deux ans.

10 000 € pour renaturer l'étang du Parc de Diane

Afin de lutter contre les algues qui étouffent les autres plantes et nuisent aux oiseaux et aux insectes, l'équipe des Espaces verts est obligée de traiter régulièrement le bassin. À terme,

malgré un choix très raisonné des produits employés, cela fragilise l'écosystème.

L'installation d'une cascade enrochée permettra l'oxygénation de l'étang et évitera la prolifération des algues.

La renaturation des berges avec des espèces végétales favorisant la nidification des libellules, des oiseaux et des batraciens réduira aussi le développement des populations de moustiques.



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de Plan local d'urbanisme a été arrêté lors du Conseil municipal du 26 juin et du Conseil communautaire du 29 juin 2023. Vous pourrez donner votre avis sur ce projet pendant l'enquête publique qui se tiendra du lundi 4 décembre 2023 au lundi 15 janvier 2024.



Des permanences du commissaire enquêteur, Christian Willecocq, sont organisées à l'Hôtel de Ville :

- Le lundi 4 décembre de 14h à 17h,
- Le mercredi 20 décembre de 9h à 12h,
- Le lundi 15 janvier de 14h à 17h.

Vous pouvez également envoyer vos remarques par mail à l'adresse revision-plu-clayes-sous-bois-st-quentin@mail.registre-numerique.fr ou sur le registre d'enquête publique numérique : registre-numerique.fr/revision-plu-clayes-sous-bois-st-quentin

Le dossier complet du projet du PLU est consultable sur le site de la ville, rubrique Grands projets et en Mairie pendant toute l'ouverture de l'enquête.

Les étapes suivantes : après la remise par le commissaire enquêteur de son rapport d'enquête au 1^{er} trimestre 2024, le projet de PLU pourra être modifié, suite aux remarques des Clétiens et des personnes publiques associées, avant son approbation dès le printemps 2024.

TRAVAUX À L'ÉCOLE JEAN JAURÈS CONTINUITÉ PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances d'automne, les travaux de réhabilitation ont pu se poursuivre en l'absence des élèves et des équipes éducatives.

Au programme, finalisation des sanitaires, du local ménage et pose des éviers dans les classes au 2^{ème} étage de l'établissement qui a connu des travaux importants cet été, notamment par la réfection des salles de classe.

Au 1^{er} étage, d'importants travaux ont permis de démolir et reconstruire les cloisons de quatre salles.



Au rez-de-chaussée, les travaux se poursuivent pour permettre de finaliser le tout nouveau réfectoire et l'office, dont les élèves profiteront à la rentrée de janvier 2024.

Enfin, la réalisation de la cage de l'ascenseur se poursuit également. Il permettra de rendre l'ensemble du bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le programme des travaux va se poursuivre à chaque période de vacances scolaires jusqu'à l'été 2024 où les 2 mois de pause estivale vont permettre de finaliser ce grand projet de réhabilitation avec notamment la pose de l'isolation extérieure et d'un nouveau bardage.

Compositions originales et uniques à partir de 9,90€



À la Source de Beauté INSTITUT & SPA

6 ESTHÉTIENNES EXPÉRIMENTÉES À VOTRE SERVICE



Bons cadeaux disponibles sur notre site internet

INSTITUT & Spa
Espace de 250m²
Expertise Beauté
Anti-Age • Minceur



Mardi : 10h/19h
Du mercredi au vendredi : 9h/20h
Samedi : 9h/17h
Ouverture exceptionnelle le lundi 18/12 de 10h à 19h

- Bain de vapeur polynésien • Espace relaxation • Cabine pour Deux
- Coaching & Technologies minceur • Bronzage sans UV
- Soins Corps relaxant • Soins Visage • Micro-Dermabrasion
- PhotoBioStimulation • Mains / Pieds • Vernis Semi-permanent
- Dermo-pigmentation • Épilation traditionnelle et Lumière Pulsée

RÉSERVATION EN LIGNE

3, av. du Général Leclerc • Les Clayes-sous-Bois
☎ 01 30 56 35 00 • www.alasourcedebeaute.com



Architecture ET DÉCORATION D'INTÉRIEUR




POUR UN INTÉRIEUR UNIQUE

FAITES LA DIFFÉRENCE. À VOTRE IMAGE.

Je conçois votre projet et je vous accompagne tout au long de sa réalisation en mettant toute ma créativité et mon savoir-faire à votre service.

Je vous propose un intérieur unique imprégné de votre univers, de vos valeurs et de votre personnalité.

Prestations :

- Coaching déco
- Croquis
- Plan technique 2d
- Modélisation 3d
- Visite virtuelle 360°
- Planche d'ambiance
- Shopping list
- Homestaging
- Mobilier sur mesure
- Suivi esthétique de chantier

☎ 06 40 32 01 75
✉ lilycreation.homedesign@gmail.com
📍 Montfort l'Amaury (78)
www.lilycreation-homedesign.fr

Elise Desprez Lefèvre
Architecte d'intérieur



📱 🌐 📧
@lilycreationhomedesign

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie Aide aux repas Accompagnements Aide ménagère

01 84 27 00 50

2 Rue de Marly le Roi
78150 Le Chesnay



SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

C'est officiel ! La première pierre de la maison de santé pluriprofessionnelle est posée et les travaux d'aménagement débutent en ce mois de novembre. Un lieu qui proposera à l'horizon fin 2024 une offre de soins attendue par l'ensemble des habitants de la ville.

Le 12 octobre 2023, a eu lieu la cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre de la future Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) aux Clayes-sous-Bois !

Cette cérémonie, présidée par le Maire, Philippe Guiguen et Françoise Beaulieu, adjointe au Maire des Clayes-sous-Bois déléguée à la santé s'est déroulée en présence de Michel Laugier, Sénateur des Yvelines, Audrey Baconnais-Rosez, Directrice de cabinet du Préfet des Yvelines, Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, Jean-Michel Fourgous, Président de la Communauté d'agglomération de SQY, Othman Nasrou, Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France et des membres de l'association des professionnels de la santé impliqué dans ce projet.



L'occasion pour le Maire de rappeler lors de son allocution :

« Ce projet, je le porte avec toute ma conviction depuis mon élection en tant que Maire en 2020. Depuis des années, nous, élus locaux, alertons les pouvoirs publics sur la nécessité d'attirer des professionnels de la santé sur nos communes. Mais force est de constater que nous ne sommes, encore une fois, pas entendus. Les besoins de nos concitoyens en la matière ne sont pas pris en compte par les responsables étatiques.

Et ce sont nous, élus locaux, qui sommes à nouveau contraints de nous substituer aux responsabilités de l'Etat et d'agir en lieu et place afin d'assu-

rer la bonne délivrance de soins de qualité pour le plus grand nombre.

En construisant cette maison de santé, nous investissons pour l'avenir de notre territoire. Nous sommes là sur un projet de grande ampleur à hauteur de 6,3 millions d'euros d'investissement.

Cette toute nouvelle maison de santé pluriprofessionnelle ouvrira ses portes à l'automne 2024 ».

Une reconversion qualitative

Après une première phase de désamiantage pendant l'été 2023, le bâtiment débute ainsi sa reconversion vers

une équipement Haute Qualité Environnementale. Les matériaux, la tenue du chantier, les systèmes de ventilation, la gestion de l'énergie, la pose de panneaux photovoltaïque... en feront un atout pour l'avenir de la ville.

Son accessibilité et sa fonctionnalité, pensées et élaborées dans le cadre du Plan local de santé répondra aux besoins en professionnels des secteurs médicaux et paramédicaux des Clétiennes et Clétiens.

Montant du projet : 6,3 millions d'€

Ce grand projet, l'une des priorités du mandat, est principalement financé par des fonds de la Ville, avec le soutien de co-financeurs :

- Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : 1 000 000 €
- Conseil départemental des Yvelines : 900 000 €
- Conseil régional d'Île-de-France : 250 000 €

Planning des travaux :

- Début des travaux : novembre 2023
- Livraison 1^{ère} tranche comprenant le rez-de-jardin, le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage : août 2024
- Livraison de la totalité de l'ouvrage : décembre 2024





BILAN SOCIAL 2022

DES BESOINS TOUJOURS CROISSANTS, LA VILLE RÉPOND PRÉSENT !

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) des Clayes-sous-Bois, au travers des pôles Social, Logement, Maintien à domicile et Seniors, intervient auprès des Clétiennes et des Clétiens pour leur apporter soutien et accompagnement dans le quotidien. Zoom sur le bilan social 2022 dont les chiffres traduisent des besoins toujours croissants.

Pôle Social

Budget annuel 2022 pour les bénéficiaires des aides facultatives du dossier familial : 83 000 € soit une hausse de 3% par rapport à 2021 (+ 3 700€ d'aides exceptionnelles).

En 2022, 172 dossiers familiaux ont été déposés, soit 10 de plus qu'en 2021.

- Restauration scolaire : 180 enfants bénéficiaires soit un budget en 2022 de 31.674 € (+5,43% par rapport à 2021).
- Chéquier de Noël : 300 enfants bénéficiaires (+ 3,8 % en 2022)
- Chéquier Pass sport et culture : 61 familles, soit 132 personnes pour un budget de 11.800 € (soit + 40 % en 2022)
- Carte abonnement « places de ciné » : 93 cartes (stable)
- Aides exceptionnelles : 12 Clétiens (budget stable par rapport à 2021)
- Micro-crédit : 2 demandes
- Chèques accompagnement personnalisé : 53 familles.

● Les aides légales : 58 bénéficiaires

- Placement en EHPAD (+ 70 %)
- Aide personnalisée d'autonomie à domicile : 26 personnes (- 40 %)
- Obligation alimentaire : 17 bénéficiaires (+ 89 %)
- Allocation de solidarité aux personnes âgées : 2 (- 50 %).

● Épicerie sociale

49 familles bénéficiaires, soit 102 personnes, des chiffres stables par rapport à l'année 2021.

Les dépenses liées à l'Épicerie sociale sont en hausse de 49,7 % par rapport à 2021 en raison des choix faits par la municipalité.

En effet, afin de faire évoluer le dispositif et d'élargir la gamme des produits alimentaires, le CCAS a fait l'acquisition de deux congélateurs pour proposer des produits surgelés (viande, légumes et plats cuisinés), ce qui n'était pas le cas avant.



Pôle Maintien à domicile

Les projections montrent que d'ici 2050, le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans aura triplé et actuellement, plus de 80% de ces personnes restent à domicile. Cela explique donc pourquoi il y a un enjeu majeur aujourd'hui autour des politiques d'autonomie.

Au Centre communal d'action sociale des Clayes-sous-Bois, l'équipe du maintien à domicile est donc composée de 3 agents administratifs, 15 agents à domicile sur l'année 2022 (hors dispositif Yes+).

- **Aide à domicile** : 122 bénéficiaires qui sollicitent en moyenne 8 heures par mois soit plus de 11 700 heures de présence des aides à domicile à leurs côtés.
- **Portage de repas** : 66 bénéficiaires soit 16 892 repas (constant par rapport à 2021)
- **Téléassistance** : 241 (constant par rapport à 2021)



- **Service de minibus** : 86 inscrits (+ 40 % en 2022) avec 1 496 déplacements
- **Restauration collective pour les seniors** : le nombre de personnes âgées ayant déjeuné à l'Espace des

Docteurs Lions aux Clayes-sous-Bois a augmenté de 121 % en 2022, ce qui prouve que ce temps de liens et d'échanges est considéré qualitativement comme une activité sociale importante.

Pôle Logement



- **555 nouveaux demandeurs** soit + 18 % en 2022.
- **3 141 demandes en attente** dont 585 (18,6 %) avec Les Clayes-sous-Bois en 1^{er} choix
- **Les demandes concernent principalement des F3 et F4** : logements les plus représentés sur la commune.
- **Une caractéristique aux Clayes** : très peu de déménagement vers d'autres communes du territoire.

Pôle Seniors

- **Registre seniors** : 2 203 inscrits dont + 4,3% en 2022
- **Animation seniors** : 542 adhérents soit +27,6% en 2022
- **La part des femmes est de 74%** et 44% des adhérents ont moins de 75 ans.
- **5 504 personnes accueillies** à l'Espace Jacqueline Auriol soit 23,5 personnes par jour, hors activités spécifiques, ce qui indique une fréquentation en constante hausse.





Saddadi Sarl
Depuis 1983
A votre service

TOUS TRAVAUX ÉLECTRIQUE
Particulier / Commerces / Industrie
Mise au normes installation électrique

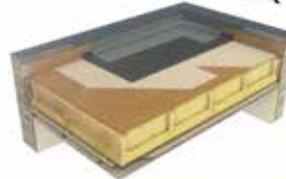


01 39 43 35 64
saddadi.renov@gmail.com



ÉTANCHÉITÉ • ISOLATION • ENTRETIEN
RECHERCHE DE FUITES

Revêtement
d'étanchéité
Isolation thermique
Protection dalles sur plots
Élément porteur :
maçonnerie ou
panneaux bois



06 05 80 65 38

sissoko.etancheite.service@gmail.com



EURL
Manuel FRUTUOSO

Maçonnerie • Carrelage
Rénovation • Jardinage



38 Avenue Victor Hugo
78340 LES CLAYES SOUS BOIS
☎ 01 77 04 13 94 • 06 79 21 73 97
manuel.almeidafrutuoso@neuf.fr

Vous souhaitez paraître dans le prochain
numéro de LES CLAYES LE MAG' ?

LES CLAYES LE MAG'
N°11



Un seul numéro de téléphone
01 53 92 09 00

Journal tiré
à 9 000 exemplaires

6 numéros par an
distribués gratuitement dans
votre boîte aux lettres



contact@clthes.com
cithea.com

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DÉBUT DE MANDAT POUR LES NOUVEAUX ÉLUS

Le Conseil municipal des enfants a été renouvelé pour moitié cette année. De nouveaux élus en classe de CM1 ont ainsi rejoint les rangs de leurs aînés de CM2 pour concevoir avec eux les projets qui seront menés à bien sur cette année scolaire 2023-2024.

● Journée d'intégration

La journée du 6 septembre a permis aux élus d'apprendre à se connaître et à travailler en équipe.

Une première approche de ce qui sera demandé aux enfants pendant la durée de leur mandat car le principe du CME est de travailler tous ensemble au bénéfice des habitants de la ville.



● Investiture officielle

Les nouveaux enfants élus ont été conviés le 14 septembre, avec leur famille, à une cérémonie d'investiture dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de ville, présidée par le Maire, Philippe Guiguen, en présence d'élus du Conseil municipal et des équipes éducatives.

Ils ont reçu leur kit pour leur mandat de conseiller : tout le matériel nécessaire pour les séances de travail et leur écharpe tricolore.

● Premières séances de travail

Les jeunes élus sont déjà à pied d'œuvre pour monter les projets qui rythmeront leur mandat. Divisés en deux commissions, ils se réunissent un mercredi sur deux pour travailler ensemble sur les propositions qu'ils soumettront au vote de leurs pairs lors de leur première séance de conseil en décembre.



Suivez les élus du CME sur les réseaux sociaux de la ville et sur lesclayessousbois.fr, rubrique Ma Mairie

RÉCOMPENSES AUX BACHELIERS UNE NOUVELLE INITIATIVE DE LA MUNICIPALITÉ

La première cérémonie de récompense des bacheliers ayant obtenu mention bien et très bien aux Clayes-sous-Bois a eu lieu le samedi 9 septembre à l'Hôtel de Ville.

Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois, Conseiller communautaire délégué à l'enseignement supérieur et aux marchés publics, a tenu à féliciter et récompenser les meilleurs bacheliers 2023 de notre Ville, en présence de leurs familles, pour marquer ce temps fort du parcours éducatif de notre jeunesse.

« A toutes les bachelières et tous les bacheliers, j'adresse mes sincères félicitations. Continuez à poursuivre l'excellence, à cultiver votre curiosité et à embrasser les opportunités qui se présentent à vous. Le monde a grand besoin de vos talents et de votre passion. Je suis convaincu que vous continuerez à nous inspirer à travers vos réalisations futures. »

Les jeunes diplômés ont reçu, en plus des félicitations des élus, des bons d'achats Petits commerces et Cultura ainsi que des places de cinéma.



LA CULTURE ET LE SPORT POUR TOUS !

Plusieurs aides financières sont disponibles pour encourager les pratiques sportives et culturelles des enfants, des adolescents, des jeunes de moins de 30 ans et des familles.



● Le Pass'Sport et Culture du CCAS des Clayes-sous-Bois

Un « chèque » d'un montant de 60 € par personne permettant aux familles d'accéder à une activité sportive et/ou culturelle au sein d'associations et services municipaux inscrits dans le dispositif. Pour en bénéficier, compléter le Dossier familial (disponible sur le site de la ville et au CCAS)

● Le Pass'Sport

Aide de l'État permettant une déduction de 50 € pour rejoindre un club éligible et pratiquer son sport favori. De 6 à 30 ans selon les critères.

● Le Pass +

Il s'agit d'une aide financière de 80 à 100 € accordée par le Département aux jeunes, de 11 à 21 ans, pour encourager la pratique d'activités culturelles et sportives auprès d'organismes affiliés yvelinois et altoséquanais.

Renseignements et liens utiles sur le site de la ville, rubrique Actualités.

FESTIVITÉS D'HALLOWEEN S'AMUSER À AVOIR PEUR !

Cette année encore, les festivités d'Halloween ont rencontré un franc succès ! Décorations chez les particuliers et les commerçants, sur les équipements publics, nombreuses animations, spectacle, cinéma thématique, sport... toute la ville était de la partie.

Une belle journée de festivités

Plus de 1000 Clétiennes et Clétiens - enfants, jeunes, parents et grands-parents - sont venus se joindre à la fête d'Halloween organisée par la municipalité le mardi 31 octobre 2023 : un chiffre record qui témoigne de la qualité de la programmation et de la réussite de cet évènement intergénérationnel !

Au programme des animations gratuites et ouvertes à tous : maquillage, jeux, ateliers créatifs, chasse aux bonbons, escape game...

Une belle journée d'Halloween qui s'est conclue par une distribution de bonbons et chocolat chaud par le Maire, Philippe Guiguen et les élus de l'équipe municipale, suivie d'un spectacle féérique « Cernunnos, le mythe du dieu cerf » par la C^{ie} « Il était une flamme ».



TRAIL'OWEEN

Le 1^{er} novembre, beau succès pour la 6^{ème} édition du Trail'Oween des Clayes-sous-Bois organisé par l'association Dadoo Run Run, en partenariat avec la Ville !

Sous un crachin d'automne, dans une ambiance très conviviale et bon enfant, plus de 500 participants ont ré-



pondu présents pour les trails 10 km, 20 km et pour la marche nordique. Un nouveau record d'affluence...

Le Maire, Philippe Guiguen, accompagné de Jean-Jacques Le Coq, Philippe Huré et Fabienne Vaugarny, Conseillère municipale référente du Conseil de quartier Ouest étaient au rendez-vous pour encourager coureurs et marcheurs et leur remettre leurs lots sur les podiums.

L'équipe municipale adresse ses sincères félicitations à Christelle Grouhan, présidente de l'association Dadoo Run Run, aux organisateurs, à tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible, aux services municipaux mobili-



sés et bien sûr à tous les participants pour la réussite de ce temps fort de la vie associative sportive de notre Ville.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris à l'automne 2024 pour la 7^{ème} édition.

CONCOURS DE DÉCORATIONS D'HALLOWEEN 2023 DES DÉCORS « TERRIFIANTS » AUX 4 COINS DE LA VILLE !

Les particuliers et les professionnels ont participé au concours de décorations organisé par la ville.

Vitrines des commerces et jardins des pavillons sont devenus, le temps des festivités, des espaces d'une créativité « monstrueuse » un peu partout dans la ville. Esthétisme, recyclage, sobriété énergétique... Le jury a pu

juger les 17 candidats avec bienveillance et amusement.

Félicitations à tous les participants qui ont offert à tous les Clétiens un peu de magie.

Les lauréats se verront remettre leurs récompenses par le Maire et les membres du jury.





FESTI'FAMILLES DEUX SEMAINES DÉDIÉES À LA PARENTALITÉ

Le Pôle familles de l'Espace social Le Sémaphore a réuni de nombreux partenaires et acteurs locaux de la ville pour proposer aux familles clétiennes des temps d'animations, d'ateliers et de partage. Des moments privilégiés pour découvrir, apprendre et s'amuser tous ensemble !

L'édition 2023 du Festi'Familles, « le temps en famille », sous le signe du vivre ensemble et de l'accompagnement à la parentalité, a permis à de nombreuses familles de profiter d'un programme dense et de découvrir les nombreux lieux ressources de la ville où enfants, parents et proches peuvent se retrouver toute l'année.

Le Sémaphore : au cœur de l'événement

L'Espace social a accueilli la majorité des rendez-vous du Festi'Familles. L'occasion pour des familles de découvrir ce lieu et le programme des activités qui y sont organisées chaque trimestre.

Des temps étaient dédiés aux parents de jeunes enfants avec des ateliers - éveil des sens, motricité, manipulation, robotique, des jeux auxquels participer tous ensemble, un spectacle, une sortie en forêt..., des moments à partager avec notamment les ateliers culinaires ou les contes et aussi des échanges entre adultes autour de café des parents avec l'APME médiation et la CAF.

Après une séance de Yoga bébé pour les - de 15 mois, parents et enfants ont pu profiter d'une séance de Yoga Kids pour les 3-8 ans, afin de réveiller le corps, initiée par Laura et Lucile, éducatrices de jeunes enfants à la Maison de la Petite enfance, l'Espace

D. W. Winnicott, des Clayes-sous-Bois. Lucile, Estelle et Marie ont aussi fait découvrir les signes associés à la parole pour les enfants de 0 à 4 ans lors de l'atelier « Comptines signées ». De beaux moments de complicité !

Des animations réparties dans toute la ville

Pour aller à la rencontre d'encre plus de familles, les structures de la ville et les partenaires ont accueilli des animations. Dans les écoles Le Chêne Sorcier et Victor Hugo, au Cap'Ados, au sein des espaces Philippe Noiret et Jacqueline Auriol, à la Médiathèque... chacun a pu proposer un événement spécifique en lien avec son public ou sa spécialité.

A l'Espace petite enfance D.W. Winnicott, les parents des tout-petits ont par exemple pu découvrir le yoga adapté aux plus jeunes ainsi que le portage à la PMI de Plaisir. Un beau partage de savoirs, entre professionnels et avec les familles Clétiennes.

Félicitations aux services de la ville et aux partenaires : CAF des Yvelines, Conseil départemental des Yvelines, SQY, Kids Club, le pôle famille de la PMI, Le Tourbillon, l'APME Médiation et la Fédération des centres sociaux, pour ces belles propositions.



SAISON CULTURELLE 2023-2024

UNE BELLE SAISON CULTURELLE QUI COMMENCE, PLEINE DE PROMESSES !

De nombreux spectateurs étaient au rendez-vous samedi 23 septembre pour la soirée d'ouverture et de présentation de la nouvelle Saison culturelle des Clayes-sous-Bois à l'Espace Philippe Noiret. Ils ont pu découvrir la thématique « Sport et Musique classique » qui rythmera la Saison culturelle.

« L'Homme V » a ouvert « le bal » avec un spectacle performance de BMX sur le parvis de l'Espace socio-culturel. Un habile mélange de danse, d'acrobaties et d'humour mis en musique par un violoncelliste. Une entrée originale du sport dans notre programmation !

Ensuite, sur la scène de la salle Paradiso, une prouesse à la fois artistique et physique a su mêler sport et musique clas-



sique en faisant tourner les spectateurs pendant 15 minutes devant « Shakti - Boléro Derviche ».

Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois, accompagné de Martine Plassart, adjointe au Maire déléguée à la culture, à la citoyenneté et aux cultes, ont mené la présentation de la Saison et le vernissage des expositions « Histoire, sport et citoyenneté » et « L'art de vaincre » de Kader Klouchi, en présence de l'artiste. Ancien athlète international, il réunit dans ses œuvres la beauté authentique de l'effort et la force.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Exposition « La Marseillaise »**
Du 10 novembre au 10 décembre
Vernissage le 10 novembre à 19h - Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'Espace Noiret
- **Udo, complètement à l'Est** *Théâtre, musique et vidéo - A voir en famille, dès 7 ans*
Vendredi 8 décembre - Espace Philippe Noiret - Tarif unique : 10 €
- **No Land's song** *Projection cinéma « Musique et sport »*
Du 14 au 18 décembre - Tarifs : de 3 à 6 € (tarifs du cinéma)
- **Ciné-goûter « Le Chant de la mer »** *Dès 6 ans*
Mercredi 20 décembre - Espace Philippe Noiret - Tarifs : de 3 à 6 € (tarifs du cinéma)
- **Coming Out** *Humour - dès 12 ans*
Vendredi 26 janvier - Espace Philippe Noiret - Tarifs : de 15 à 22 €



ESPACE
PHILIPPE
NOIRET

Retrouvez toute la programmation culturelle sur lesclayessousbois.fr, rubrique Culture et Loisirs.

LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

● PHARMACIE DES VIGNES UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE À VOTRE SERVICE

Depuis le 1^{er} octobre, une nouvelle pharmacienne, Célia Despax, et son équipe - Emmanuelle, Oriane et Fatima, vous accueillent à la pharmacie des Vignes.

Clétienne depuis plusieurs années, Célia Despax a de nombreux projets dans le cadre de cette reprise, notamment le développement d'une offre en herboristerie. Spécialisée en phytothérapie et aromathérapie, elle vous propose ses conseils pour apprendre à se soigner autrement.

Grâce à un partenariat avec l'Herbier d'Elsa, Paysanne-herboriste bio implantée à Feucherolles et d'autres producteurs français, les plantes proposées en tisane seront issues principalement de circuits courts.

Dans le même temps, elle souhaite améliorer l'offre d'accueil au sein de la pharmacie pour s'adapter à sa patientèle, et être partie prenante de la coordination des soins au niveau local.

Pharmacie des Vignes : 29 chemin des Vignes
 01 30 55 25 01 - lapharmadesvignes@gmail.com



Retrouvez également vos pharmaciens dans les autres officines de la ville :

- Grande pharmacie des Clayes - 2 place Nelson Mandela - 01 34 81 04 24
- Pharmacie du marché -3 avenue du Général Leclerc - 01 30 56 34 04
- Pharmacie Latgé - 21 avenue de Villepreux - 01 34 62 38 75
- Pharmacie Plaete - 17 avenue Jules Ferry - 01 30 56 33 54

● LA BOUCLE UN SALON RELOOKÉ ET DE NOUVELLES OFFRES

Le salon de coiffure situé avenue du Bois s'est totalement transformé !

Les nouveaux propriétaires vous proposent de venir découvrir le lieu pour la coiffure (hommes, femmes et enfants) avec une offre de techniques et des soins élargie (lissage brésilien,

Henné, botox...), des rituels dédiés aux hommes (cheveux, barbe, soins), une cabine pour les extensions de cils et les prothèses ongulaires.

Un lieu agréable et accueillant pour tous ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h (fermeture à 18 h le mardi).

La Boucle : 4, avenue du Bois - 01 30 55 51 74

Vos autres professionnels Clétiens de la coiffure :

- Cottage Coiffure - 4 avenue de Villepreux - 01 34 62 47 10
- Elisabeth Coiffure - 8 avenue du Bois - 01 30 55 20 74
- Florence Coiffure à domicile - Résidence Epine Vinette - 2 rue d'Alligny - 06 64 64 30 88
- La Liberté - 9 avenue de Villepreux - 01 34 62 44 65
- Les Clayes de la beauté - 36 avenue Maurice Jouet - 01 30 55 11 64
- Lucilehairstyle - 07 64 34 72 08
- Le Reflet 22 - 22 Bis avenue Maurice Jouet - 01 34 81 20 05
- TicTac Barber - 6 place Antoine de Saint-Exupéry - 09 81 11 17 02



● LE REFLET 22 UNE NOUVELLE ENSEIGNE AVENUE MAURICE JOUET



Une nouvelle propriétaire a repris le salon de coiffure situé avenue Maurice Jouet. Après des travaux de décoration principalement et l'installation d'une climatisation réversible pour offrir un maximum de confort à ses clients, il vient tout juste de recevoir sa nouvelle enseigne !

Vous y retrouvez quatre professionnels expérimentés pour leurs services de barbier et de coiffure pour homme, femme et enfant. Vous pourrez également y trouver une gamme de produits capillaires et de soins fabriqués en France.

Le salon est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, ainsi que le samedi en journée continue de 9h à 18h.

Le Reflet 22 : 22 bis, avenue Maurice Jouet - 01 34 81 20 05

Prise de rendez-vous en ligne sur la plateforme planity.com

● GREEN AD LA PUBLICITÉ EN MOUVEMENT

Une start-up innovante s'est installée aux Clayes-sous-Bois. Avec son camion publicitaire électrique, doté d'écrans led alimentés par énergie solaire, elle redéfinit la publicité locale. Une offre de services performante, alliant innovation et préservation de l'environnement.

Innovation et visibilité

Seule entreprise en France à proposer des services de publicité mobile totalement autonomes en énergie, Green Ad a développé un concept unique. Et avec ses écrans géants haute définition, elle offre une visibilité et une efficacité maximales aux publicités diffusées.

Le futur de la publicité sera vert !

Green Ad se démarque en intégrant des panneaux solaires et un système d'alimentation autonome sur ses camions publicitaires électriques. Cette approche réduit l'empreinte carbone et soutient une publicité éco-responsable, avenir de ce secteur d'activité.

Soutien aux entreprises locales

Green Ad privilégie les entreprises locales pour ses campagnes publicitaires, offrant ainsi une véritable visibilité aux acteurs économiques du territoire. Entreprises et commerçants

locaux, Green Ad vous propose des solutions clés en main pour répondre à vos besoins spécifiques.

L'entreprise souhaite également soutenir les événements culturels, sportifs, associatifs... en mettant en lumière ces moments uniques de la vie locale.

Un concept publicitaire respectueux de l'environnement, local, innovant et engagé dans la vie de votre ville !

Contact :
01 77 04 63 39 / 06 52 10 51 90
contact@green-ad.fr
www.green-ad.fr



Les Clayes-sous-Bois

NOUVELLE RÉALISATION ADI PROMOTION



New park

Appartements de standing

- ✓ 2 au 4 pièces
- ✓ Jardin paysager
- ✓ Terrasses, balcons

Perspectives laissées à la libre interprétation des artistes - Juin 2023 - Création : www.bmg-system.com

Conforme
RE
2020

Espace de vente : 4 av. Jules Ferry, Les Clayes-sous-Bois

Renseignements et vente

01 30 80 50 90
www.adipromotion.fr



OCTOBRE ROSE UNE CAMPAGNE SOLIDAIRE CONTRE LE CANCER DU SEIN

En octobre 2023, a eu lieu la 30^{ème} édition d'Octobre Rose, une campagne nationale solidaire consacrée à la lutte contre le cancer du sein. Soutenons et participons toutes et tous à cette campagne solidaire !

Afin de soutenir et de participer à cet élan, aux Clayes-sous-Bois, l'équipe municipale a décidé que chaque week-end d'octobre, pour tout billet de spectacle ou cinéma vendu à l'Espace Philippe Noiret, 1 € sera reversé à l'association Ruban Rose.

La générosité a été au rendez-vous avec 2 273 € récoltés qui vont être reversés à l'association.

Depuis 1994 en France, la campagne annuelle Octobre Rose a pour objectif de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et de mobiliser pour soutenir la recherche.

Reconnaisable par son mythique ruban rose, elle est menée par l'association Ruban Rose. Une campagne qui permet de sensibiliser le grand public au dépistage du cancer du sein, la première cause de mortalité par cancer chez les femmes.



Et pour soutenir la recherche, vous pouvez aussi tout simplement faire un don en ligne à l'association Ruban Rose : www.cancerdusein.org/association

TÉLÉTHON 2023 LES CLAYES PORTERA HAUT LES COULEURS DÉPARTEMENTALES !

Le samedi 16 septembre, Bertrand Houillon, Maire de Magny-les-Hameaux, a confié le flambeau départemental du Téléthon à Philippe Guiguen, Maire des Clayes-sous-Bois en présence de l'Association de lutte contre les maladies génétiques (ALMG) des Clayes-sous-Bois et des représentants des comités de coordination 78 Est et Ouest de l'AFM téléthon.



Notre Ville est ainsi devenue Village étape des Yvelines pour l'édition 2023 !

Le lancement départemental du Téléthon 2023 autour de la thématique : « 3, 2, 1... Muscle ton Téléthon ! » a réuni les habitants et les acteurs locaux autour de défis et d'animations sportives, d'un concert et d'une conférence sur les enjeux de la thérapie géniques et les victoires remportées grâce au Téléthon.

30^{ème} édition du Téléthon

L'Association de lutte contre les maladies génétiques (ALMG) des Clayes-sous-Bois, ses partenaires, tous les bénévoles et la municipalité, à leurs côtés, vous donnent rendez-vous les 8 et 9 décembre prochains, à l'Espace sportif Thierry Gilardi et au Parc Jean Carillon, pour aider la recherche et récolter des dons pour l'AFM Téléthon.

Avec près de 12 000 € de dons collectés en 2022 à elle seule, les Clayes-sous-Bois et les bénévoles de l'ALMG sont prêts à relever le défi cette année encore !



RENDEZ-VOUS CULTURELS À L'ESPACE PHILIPPE NOIRET

Séances de cinéma jeune public, ciné-goûters, ciné conférences, expositions, soirées cabaret, spectacles... chacun y trouvera de quoi s'émerveiller !

Retrouvez les événements cinéma et les spectacles proposés par votre espace culturel sur le site de la ville et dans la plaquette de saison.

Restez également informés en vous abonnant à sa page Facebook. Renseignements au 01 30 79 38 96.



ACTIVITÉS ET ATELIERS DU SÉMAPHORE

L'Espace social Le Sémaphore propose tout un panel d'activités, d'ateliers et d'animations à destination des Clétiens : Point Rencontre Femmes, atelier danse, création et cours de couture, jeux de société, sorties... et des temps en familles pendant les vacances.

Retrouvez sur le site de la ville et à l'accueil de l'Espace social le programme.

Tarif annuel par année scolaire : 12 € pour les Clétiens / 22 € hors commune. Renseignements au 01 30 79 39 55.



ANIMATIONS POUR LES SENIORS

L'Espace Jacqueline Auriol accueille les plus de 60 ans pour des temps d'échanges et des activités : informatique, aquagym, magie, marche, travaux d'aiguille, philatélie... Ainsi que des conférences, des visites virtuelles et des sorties.

Demandez le programme ! Vous le recevrez à domicile sur simple demande au 01 30 49 61 12.

Vous pouvez également le consulter sur le site de la ville et à l'accueil de l'Espace Jacqueline Auriol.



Soirée dansante

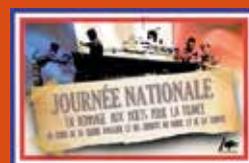
FEST'NOZ AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Samedi 25 novembre à 19h

Espace Philippe Noiret

Commémoration

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE



Mardi 5 décembre à 11h

Monument aux morts



Évènement

TÉLÉTHON

Vendredi 8 et samedi 9 décembre

Espace sportif Thierry Gilardi



Évènement

MARCHÉ DE NOËL ET PATINOIRE

• Marché de Noël du 15 au 17 décembre

• Patinoire du 15 décembre au 6 janvier

Parvis et Espace Philippe Noiret

Entrée libre



Rassemblement contre l'antisémitisme Défendre les valeurs de la République

Le dimanche 12 novembre, le Maire, Philippe Guiguen et Jean-Jacques Le Coq, adjoint au Maire ont participé au rassemblement contre l'antisémitisme en présence du Préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, devant la Préfecture à Versailles, se joignant ainsi à de nombreux élus et plus de 150 manifestants citoyens ne pouvant se rendre à Paris. Preuve s'il en faut que la défense des valeurs de la République est un combat au quotidien.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE

C'est voté !

Une aide exceptionnelle pour le Maroc

Suite au séisme qui a frappé le Maroc dans la nuit du 8 au 9 septembre, les élus ont voté à l'unanimité le versement d'une aide exceptionnelle d'un montant de 3 000 € en faveur de l'UNICEF, afin d'apporter un soutien aux populations.



L'évolution de l'aide au permis B

Les jeunes clétiens de 15 à 25 ans peuvent bénéficier d'une aide de 500€ pour financer leur permis de conduire via le dossier familial du CCAS. En contrepartie de cette aide, le bénéficiaire doit réaliser 20h au service de la collectivité. Une convention tripartite a été votée afin de permettre de répartir ces heures dans l'ensemble des services de la ville et non plus limitativement au sein du CCAS.

Les comptes-rendus complets sont disponibles sur le site de la ville, rubrique Ma Mairie
Les conseils municipaux sont diffusés en direct sur la page Facebook officielle de la ville.

MARCHÉ DE NOËL

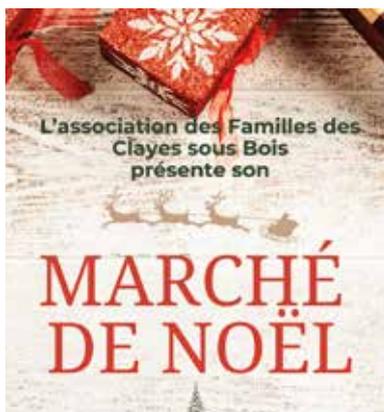
Une 3^{ème} édition encore plus magique !

Le marché de Noël des Clayes-sous-Bois se tiendra du vendredi 15 au dimanche 17 décembre sur le parvis de l'Espace Philippe Noiret. Et cette année, il vous plongera encore un peu plus dans la féerie de Noël grâce à la présence d'un plus grand nombre de commerçants et artisans !

Venez le découvrir dès l'inauguration le vendredi soir à 18h : immersion garantie grâce aux nombreuses animations prévues pour l'occasion.

La patinoire ouvrira ses portes elle aussi le 15 décembre au soir pour trois semaines de glisse en intérieur !

Le programme complet sera disponible très prochainement sur le site de la ville.
Suivez toute l'actualité des Clayes-sous-Bois sur les réseaux : Instagram, Twitter et Facebook.



ASSOCIATIONS

Marchés de Noël associatifs

Les 25 et 26 novembre, deux associations des Clayes-sous-Bois organisent leurs marchés de Noël :

- l'association des familles, aux Communs du Château, de 10h à 19h (18h le 26/11).
Informations sur assofamillesdesclayes78.com/marché-de-noël

- l'association paroissiale Villepreux-Les Clayes, au Centre Saint-Martin - 25 rue Henri Prou.
Informations sur facebook.com/assoparoissialeapvlc/

Animations familiales, vente de produits et objets de créateurs locaux, déco, idées cadeaux, bijoux, gourmandises...

Entrées libres et buvettes sur place.

● Groupe majoritaire

Malgré un contexte économique difficile, nous entendons préserver la qualité de l'offre de services aux Clétiens, à laquelle nous sommes attachés, au travers des différentes politiques que nous menons.

Il en est ainsi pour la politique sociale qui ne doit pas être le parent pauvre de nos priorités. Bien au contraire. Comme nous le démontre le bilan social 2022 et les 1^{er} chiffres collectés en 2023, les demandes d'aides sociales sont en constantes progression. Nous avons donc décidé d'adapter notre offre à l'évolution des besoins.

Dans notre conception de la politique sociale, nous parlons bien d'accompagnement et non d'assistanat. C'est pourquoi, conjointement à l'augmentation des aides financières allouées, il est important de mettre en lumière toutes les autres mesures que nous déployons.

Au sein de notre politique sociale globale clairement affirmée, aucune tranche d'âge n'est oubliée. En plus d'une offre en faveur des seniors, dynamique et reconnue, pour les soutenir et rompre l'isolement, il convient de connaître tout ce qui est fait pour les familles et les jeunes.

En parallèle des actions menées par notre CCAS, il est nécessaire d'identifier tout ce qui est mis en œuvre par le centre social Le Sémaphore. La riche programmation des deux semaines consacrées à l'accompagnement à la parentalité, « Festi'Familles », est une belle illustration des initiatives qui sont menées toute l'année par les agents de la Ville.

Et je tiens à insister aussi sur un autre aspect de notre volonté politique : celui de la solidarité à l'égard des jeunes, de plus en plus nombreux à céder sous le poids des difficultés et dont la détresse prend parfois un caractère désespéré.

Nous devons aller au-devant d'eux. Ces jeunes sont minés par le sentiment d'être les oubliés de notre contrat social, humiliés par l'absence d'avenir professionnel, au point parfois de refuser l'échange avec ceux qui viennent pour les aider. Pour rendre à ces jeunes leur place dans la société, il est indispensable que se constitue un véritable service public de l'insertion des jeunes, investi d'une mission claire : élaborer pour et avec chacun d'entre eux, un projet fondé sur une formation et sur l'activité.

Notre devoir de lutter pour la solidarité et de refuser la fatalité, conformément aux valeurs de notre pacte républicain, nous appelle à un effort, à une prise de conscience. Parce que la lutte contre l'exclusion est une lutte pour les droits de l'homme, nous souhaitons simplement adresser à chacun, et notamment aux jeunes, un message de solidarité et un message d'espoir.

Bilel Bsikri pour la majorité municipale

● Groupe d'opposition « Un autre projet pour les Clayes-sous-Bois »

A l'heure où nous rédigeons cette tribune, la situation internationale est particulièrement alarmante. En effet le conflit ouvert sur la bande de Gaza est à son paroxysme et a atteint un niveau de violence jamais connu jusqu'ici. La guerre sur le sol ukrainien est toujours plus que vive.

Nous tenons à témoigner de tout notre soutien aux peuples en souffrance, victimes d'actes terroristes comme les victimes civiles de guerre. Sur notre territoire, nous devons résister au chemin de discorde au sein de notre communauté nationale souhaitée par quelques-uns. Nous le disons très clairement : Non à l'antisémitisme et Non à l'islamophobie !

Dans le même temps, le gouvernement continue de jouer avec le feu, en proposant au débat une énième loi Asile et Immigration. En France nous n'accueillons que 0,001% de toutes les personnes dépla-

cées à travers le monde. Cette loi n'a pour but que de cristalliser une nouvelle fois le sentiment d'insécurité de nos concitoyens autour de « l'Autre ». Soyons clairs, cette loi a pour seul objectif de tenter de réduire encore un peu plus la simple dignité humaine que nous devons à celles et ceux qui fuient guerres, tortures, violences ou encore détresses climatiques et économiques. De nombreuses mesures voulues par la droite et l'extrême-droite, ne visent qu'à créer encore plus de poches de pauvreté. Pour exemple transformer l'Aide Médicale d'Etat (AME) en Aide Médicale d'Urgence (AMU) est un non-sens total. Cela coûtera encore plus cher aux finances publiques. En effet, toutes les personnes qui n'auront plus accès aux soins primaires se reporteront sur les services d'urgence des hôpitaux.

Aux Clayes, cette précarisation est aussi malheureusement bien constatée par les as-

sociations œuvrant dans le domaine de la solidarité. En effet, la période écoulée a vu, dans notre Ville, une augmentation du nombre de personnes nécessitant une aide alimentaire, comme il nous l'a été rapporté par ces mêmes associations. Dans cette période complexe et incertaine, nous ne pouvons pas baisser les bras et de véritables actions de soutien aux associations et leurs bénévoles doivent impérativement être mises en œuvre. La période hivernale qui s'ouvre va charrier, comme chaque année, son lot de difficultés pour beaucoup, aussi n'hésitons pas, chacun, à leur proposer notre aide, notre soutien.

Enfin, nous souhaitons vous rappeler le Téléthon, que se tiendra le 8 et le 9 décembre à l'Espace Noiret avec une particularité cette année : notre Ville représentera le département.

Vos élus : Nicolas Hue, Dalila Driff, Mathieu Seval, Dominique Dupuis, Gérard Lévy, Marcile David

● Groupe d'opposition « Les Clayes-sous-Bois c'est vous »

Non transmise à la rédaction

CARNET

NAISSANCES

BHIRI Youcef
CANTAVENERA Gabriel
FERNANDES SANTOS Dalila
FORT NUNES RIBEIRO Emma

FORT NUNES RIBEIRO Eva
FRANCK Éléonore
GUL Zoya
KACI Ilyas

LUCIANI NIQUE Théa, Alex
MARCO Gabin
PERIOLAT Mathilde
SANTHIRASIRI Nimesh

SOBCZUK CACHEDA Adrian
VALY Noah
DEVINEAU Charly
SOUCHEZ FAUTRAT Noé

MARIAGES

ARULANDARAJAH Adsuthan et THANANCHEYAN Tharsika
BICHET Sébastien et ÖNEREN Nadine
CAMARA Diadié et CAMARA Dana
COLIN Lenny et MÉNARD Séverine
COULON Fabien et ANGLÉS Anaïs

DRUGEON Mayeul et LE DUC Manon
ESTRAMPES Jules et DORR Marie
MADOUR Yacine et LOUELH Lynda
MÉCHARD-TALCONE Benjamin et BADANI Yamina
NEUMAN Michel et WOLCZYK Eva

SELVAM Ravivarman et VEERAPPAN RAVI Jayashree
SOIZE Bertrand et GRANCHER Claire
THIROUX Fabrice et BELIN Cindy
YOLEKE Christian et MAKISUNDILA Lusadio

AGENCE DES CLAYES

DEPUIS 1961

1 Ter, rue Maurice Jouet - Les-Clayes-Sous-Bois
01 34 62 32 05 - conseil@agencedesclayes.fr - www.agencedesclayes.fr



EXCLUSIVITÉ

109 000 €* - FONTENAY

Idéal 1^{er} achat ou investisseur - Cuisine US équipée - Double vitrage & ascenseur - DPE E (Copro. 365 lots, charges 1641 €/an tout inclus) Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 330 € et 500 €.**



EXCLUSIVITÉ

114 700 €* - FONTENAY

F1 - Jardin de 40 m² - Idéal 1^{er} achat - Parc Montaigne - DPE D (Copro. 3119 lots, charges 1993€/an tout inclus) Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 420 € et 650 €.**



EXCLUSIVITÉ

141 800 €* - VILLEPREUX

F1 - Rez-de-jardin - Résidence de 2015 - Quartier Green Lodge - DPE D (Copro. 105 lots, charges 1236 €/an chauffage et eau inclus). Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 330 € et 500 €.**



EXCLUSIVITÉ

147 500 €* - PLAISIR

Spécial investisseur - T3 - Excellente rentabilité - 2 chambres - 58 m² - Balcon. (Copro. 72 lots, charges 3232 €/an chauffage et eau inclus). Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1230 € et 1700 €.** Logement à consommation énergétique excessive : classe F.



EXCLUSIVITÉ

159 500 €* - PLAISIR

Triple balcon - Cuisine ouverte équipée - Dressing - Ascenseur & parking - DPE E (Copro. 850 lots, charges 1792 €/an tout inclus) Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 780 € et 1100 €.**



EXCLUSIVITÉ

169 000 €* - LES CLAYES

Résidence verdoyante au calme - F4 - Double vitrage - DPE E (Copro. 130 lots, charges 2832 €/an) Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1120 € et 1560 €.**



EXCLUSIVITÉ

229 000 €* - VILLEPREUX

Cœur de ville - Maison 80 m² hab. - Garage double - 3 chambres - DPE E Montant estimé des dépenses annuelles pour un usage standard : entre 1320 € et 1830 €.**



EXCLUSIVITÉ

349 000 €* - LES CLAYES

Centre-ville - Résidence standing 2014 - Ascenseur et parking sous-sol - DPE C (Copro. 15 lots, charges 2058 €/an) Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 600 € et 860 €.**



EXCLUSIVITÉ

362 000 €* - FONTENAY

DPE D grâce à PAC neuve, isolation et ravalement refaits - Maison individuelle sur sous-sol total Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 840 € et 1210 €.**



EXCLUSIVITÉ

378 000 €* - LES CLAYES

Cœur de ville - Maison sur s/sol - Garage double - Dépendance - Terrain 500 m² - DPE E Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1440 € et 2000 €.**



EXCLUSIVITÉ

399 000 €* - LES CLAYES

DPE D - Maison individuelle sur sous-sol total - Terrain 455 m² bien exposé - Faites tout à pied Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1310 € et 1830 €.**



EXCLUSIVITÉ

449 000 €* - LES CLAYES

Parc de Diane - Emplacement numéro 1 - 4 chambres - sous-sol total - DPE E Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1960 € et 2700 €.**

*Honoraires d'agence à la charge du vendeur **Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

Marché de NOËL

2023

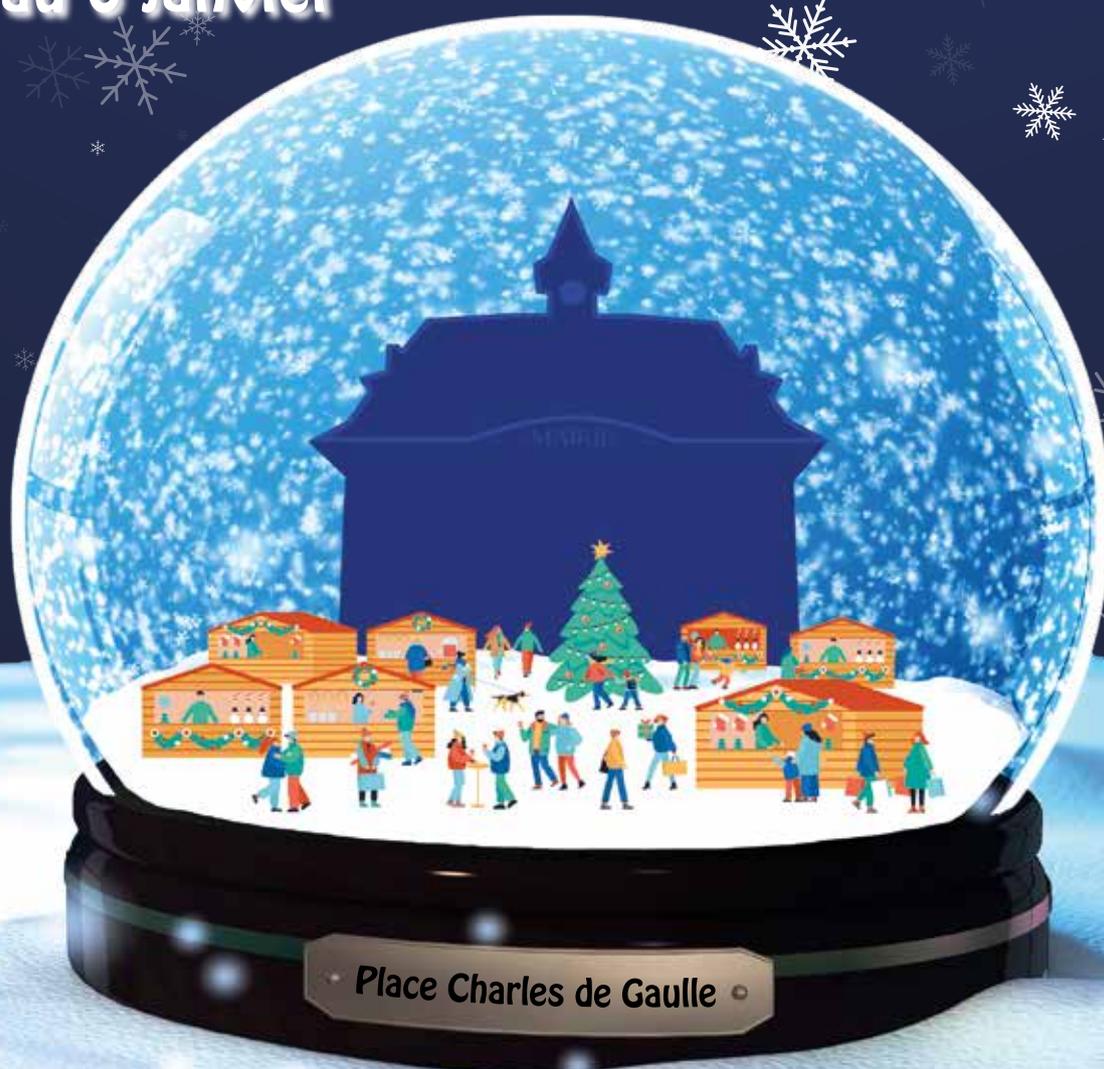
du 15 au 17 décembre

Patinoire

en intérieur

du 15 décembre
au 6 janvier

Parvis et Espace
Philippe Noiret



Infos et horaires sur lesclayessousbois.fr